

L'ÉCONOMIE

La Communauté de Communes est engagée auprès des acteurs économiques locaux.

Aide Fonds l'Occal

Face à la crise sanitaire, un partenariat entre la Région, le Département, les communautés d'agglomération, les communautés de communes et la banque des territoires a été mis en œuvre pour la création du Fonds l'Occal.

Le Fonds l'Occal accompagne la relance du secteur du tourisme, du commerce et de l'artisanat de proximité essentiels pour la vitalité et l'attractivité des territoires. Ce fond comporte 2 volets : une aide à la trésorerie par le biais d'avances remboursables et une aide à la réalisation d'investissements spécifiques au domaine sanitaire. Le conseil communautaire a décidé d'abonder ce fonds destiné à des bénéficiaires implantés sur le territoire.

L'Occal-loyers

La région a déployé de nouvelles mesures d'accompagnement vers les commerces, auxquelles la Communauté de Communes va participer. Ce dispositif concerne les commerces ayant un local commercial ouvert au public ayant subi une fermeture administrative. L'aide est sous forme de subventions forfaitaires du montant du loyer pour le mois de novembre 2020 pour leur local professionnel plafonnée à 1000 €.

Ces aides viennent en complément des aides de l'État.

Étude diagnostic du commerce local

Les élus ont assisté au compte-rendu de l'étude réalisée sur le commerce à l'échelle de la Communauté de Communes du Pays Rignacois.

Comme l'a rappelée Sophie ROUDIL, Directrice du PETR Centre Ouest Aveyron, il s'agit d'une mise à jour du diagnostic commercial effectué en 2017 réalisé à l'échelle des 9 communautés de communes qui composent le PETR. Cette phase est prise en charge par cette structure.

Michel FRAYSSIGNES et Sabine RICARD, Développeurs territoriaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aveyron ont d'abord donné plusieurs

éléments de cadrage concernant les caractéristiques de la population. La présentation s'est ensuite articulée autour de l'offre et de l'activité commerciale : répartition et évolution, zone de chalandise, dépenses annuelles des ménages, circuits de distribution...

Ce diagnostic sera présenté aux commerçants. Cette 1^{re} phase sera complétée d'une étude prospective sur l'économie commerciale de proximité.

Une enquête auprès des commerçants et auprès des consommateurs du territoire sera engagée début 2021.

Initiative Aveyron accompagne les porteurs de projets du territoire

Initiative Aveyron accompagne les porteurs de projets, essentiellement des commerces, des services de proximité et des activités artisanales. Ces activités contribuent à l'attractivité de notre territoire. L'aide financière se présente sous forme de prêt d'honneur : un prêt personnel à taux zéro qui a un effet de levier pour faciliter l'accès aux prêts bancaires. Initiative Aveyron a le projet de créer un fonds pour accompagner les projets de valorisation des productions agricoles.

La Communauté de Communes abonde ce fonds d'aide par le versement d'une cotisation annuelle.

- Fonds l'Occal (aides Région) : www.hubentreprendre.laregion.fr
- CCI : Tél. 05 65 77 77 00
- Initiative Aveyron : Tél. 05 65 77 77 00 contact@initiative-aveyron.fr

La fibre

Cela n'aura échappé à personne, la fibre arrive sur le territoire du Pays Rignacois. Cette nouvelle technologie qui permet de transférer des données à grande vitesse est assurée par la société ATHD. Le déploiement de la fibre nécessite la création d'un nouveau réseau, indépendant de celui du téléphone ou du câble. A l'heure actuelle, environ 20 % de la population est équipée et la poursuite du déploiement se fera jusqu'en 2022.

Pour savoir où en est la fibre sur votre secteur, identifiée maison par maison, vous pouvez consulter le site :

www.alliancetrashautdebit.fr

Zone commerciale de Rignac

La Communauté de Communes du Pays Rignacois a procédé à la vente des derniers terrains :

- La Maison SEGONDS pour la création d'un atelier de fabrication et du point de vente en boulangerie-pâtisserie, ouverte depuis septembre.



- L'étude notariale de Maître FALIP en cours de construction.
- Projet d'installation d'une entreprise en moticulture.

Zone commerciale d'Anglars

L'entreprise MIRABEL BALAYAGE a fait l'acquisition d'une surface supplémentaire pour le développement de son activité.

PEINTURE 12 vient de retenir une surface de 3 000 m² pour y installer son entreprise.

ENTREPRISE DECOUP 3P Zone d'Activité La Croix de Revel - Anglars

La communauté de Commune a souhaité mettre en avant les entreprises qui se développent sur notre territoire.

Pascal TOURNIE, dirigeant la Holding TOURNIE, a bien voulu présenter son groupe qui est composé de 3 structures : ATS Laser, ATS Soudure implantées à Lioujas et l'entreprise Découp 3P située sur la Zone d'Activité de la Croix de Revel à Anglars St-Félix. Notre interview est axée sur l'activité de cette dernière.

Depuis quand êtes-vous installé sur la commune d'Anglars Saint-Félix ?

Les travaux pour Découp 3P ont commencé en mars 2017 et l'activité a proprement parler a démarré en 2018.

Pourquoi avoir choisi cette commune précisément ?

En recherche d'un terrain entre Montbazens et Rodez, celui d'Anglars correspondait tout à fait à nos attentes de par sa superficie et sa localisation.

Pouvez-vous nous décrire votre entreprise ?

Découp 3P une des trois sociétés de la HOLDING TOURNIE, est gérée par Monsieur BOISSE Pierre, est spécialisée dans la découpe de tubes et de profilés acier, inox, alu avec une option en fluo taroudage ainsi que du cintrage de tubes et profilés.

En somme, notre groupe est tourné vers le travail de la tôle, la découpe et le façonnage de tôles et profilés.

A qui s'adresse votre production ?

À tous les corps de métiers qui touchent au fer, à l'inox, à l'aluminium : aussi bien le secteur ferroviaire, agricole (machines), les charpentes métalliques, le mobilier urbain...

Combien de salariés comptez-vous à ce jour ? Combien y'a-t-il eu d'embauches depuis votre installation ?

En début d'activité Découp 3P comptait 7 salariés pour atteindre aujourd'hui un effectif de 25 personnes. Depuis son installation, l'activité va crescendo, bien que nous ayons beaucoup de mal à recruter.

Quels sont les profils que vous recherchez ?

Des techniciens, des opérateurs de machine-outil, des soudeurs...

Quels sont vos projets à moyen ou long terme ?

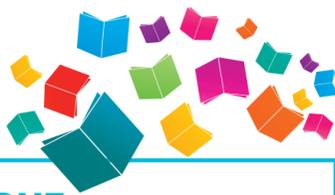
Au vu de la conjoncture actuelle, il est très difficile de répondre à cette question. Néanmoins, nous restons dans la même dynamique de continuer à développer autant que possible notre activité.



MÉDIATHÈQUE

La Communauté de Communes a fait le choix de s'inscrire dans le dispositif « Des livres et des bébés ». Ce projet d'action culturelle, conduit et mis en place par la Médiathèque Départementale de l'Aveyron (MDA), tend à favoriser la présence d'album de qualité (auprès des tout-petits) et à former les adultes à la lecture. Un calendrier établi sur 3 ans permettra d'alterner formations et/ou rencontres avec des professionnels de la petite enfance.

Ainsi, les différents acteurs de notre territoire ont été conviés à ce projet; on y retrouve l'équipe de la médiathèque, les bénévoles des bibliothèques du pays rignacois ainsi que des membres du Multi-accueil.



DRIVE MÉDIATHÈQUE

Depuis le début de la crise sanitaire, la médiathèque n'a pas échappé aux mesures de « fermeture » « réouverture » avec mise en place d'un drive. Ce système permet de maintenir un service et de répondre de manière satisfaisante aux besoins de ses usagers. Plusieurs possibilités sont offertes pour réserver les documents. Il suffit de consulter le catalogue sur le site de la MDA ou d'appeler directement à la médiathèque pour profiter de conseils. La réouverture du bâtiment le lundi 30 novembre ne remet pas en cause le fonctionnement du drive pour ceux qui le souhaitent.

Lors de votre venue sur site, merci de respecter les gestes barrière : port du masque obligatoire à partir de 6 ans, lavage des mains au gel hydroalcoolique dès votre arrivée, ne pas consulter les documents sur place ni la presse.

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30. Mercredi 9h à 17h30 non-stop, samedi de 9h à 12h30.

Renseignement au 05 65 80 26 02 et pour suivre toute l'actualité sur Facebook et Instagram Médiathèque du Pays Rignacois.

Les services de la communauté de communes

Services administratifs et techniques : 05 65 80 20 80

Service Public Assainissements Non Collectifs : 05 65 80 20 80

Multi Accueil et Relais assistantes maternelles : 05 65 64 50 57

Centre de loisirs : 06 77 26 01 97 <https://lesalzouzous.com>

Portage de repas : 05 65 80 20 80

Office de Tourisme : 05 65 80 26 04

Déchèterie : 05 65 64 46 27

Médiathèque : 05 65 80 26 02

Conservatoire de Musique : 05 65 80 20 80

www.pays-rignacois.fr

Ne pas jeter sur la voie publique - Groupe Bural Rodez - 122020 - ISO 14001



ANGLARS ■ AUZITS ■ BELCASTEL ■ BOURNAZEL
ESCANDOLIÈRES ■ GOUTRENS ■ MAYRAN ■ RIGNAC

Le Journal du Pays Rignacois

ÉDITO

La Communauté de communes du Pays Rignacois est une petite Communauté à la fois par le nombre de Communes qui la compose (8), par le nombre d'habitants (un peu au-dessus de 5000 habitants) mais elle a de nombreuses compétences au service de la population et du territoire. A mes yeux, la plus importante la **compétence école** : 7 écoles avec 504 scolarisés ; un traitement identique sur tout le territoire : prix des repas, garderie périscolaire. Nous avons également le **volet social, solidarité**. Nous avons en charge les 300 kilomètres de **voirie, l'environnement**, le ramassage des ordures ménagères, la déchetterie. Pour préparer l'avenir, nous avons en charge le Développement économique, la Culture et le Tourisme.

En quelques mots, nous sommes une petite communauté de Communes par la taille et une **belle Communauté par nos activités**, par notre **situation géographique** proche de Rodez, Villefranche, Decazeville, par notre **magnifique cadre de vie** entre Belcastel, Bournazel, Cassagnes-Comtaux, **par notre dynamisme et le dynamisme des acteurs économiques**.

Un des secrets de notre réussite tient à notre **culture du dialogue, du partage qu'ont l'ensemble des élus des 8 communes** et qui se concrétise par nos réunions mensuelles

Jean-Marc CALVET

Président de la Communauté de Communes du Pays Rignacois

PRÉSENTATION DES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les membres du bureau :

- Jean-Marc CALVET, Président
- Dominique ROUQUETTE, 1^{er} Vice-Président chargé de la Commission Développement et Animation du territoire Communautaire
- Yves MAZARS, 2^e Vice-Président chargé de la Commission Voirie et Environnement
- Michel PRADELS, 3^e Vice-Président chargé de la Commission Vie scolaire et périscolaire, Vie sociale
- Isabelle MIRABEL, 4^e Vice-Présidente chargée de la

Commission Sport, Culture, Tourisme et Communication

- Michel BASTIDE
- Jean-Louis BESSIERE
- Jean-Christophe COUDERC
- Benoît OLIVIE
- Christian PALAYRET

Les membres du Conseil Communautaire :

Anglars St-Félix	Dominique ROUQUETTE Marylène VINEL Samuel GRANIER Gisèle GANNAC
Auzits	Benoît OLIVIE Bénédicte CANREDON Bertin RUFIE Serge PORTIE
Belcastel	Jean-Louis BESSIERE suppléante : Marie-Noëlle DANTAN

Bournazel	Michel BASTIDE Dominique PRADELS
Escandolières	Christian PALAYRET Yves BOUYSSOU
Goutrens	Jean-Christophe COUDERC Julien TEULIER
Mayran	Yves MAZARS Myriam FERRAND Kévin FRAYSSE
Rignac	Jean-Marc CALVET Isabelle MIRABEL Jean-Pierre ISSALY Christine ISSALY Maurice MARTY Nathalie GLADIN Michel PRADELS Caroline MOULY

Décembre 2020

DU NOUVEAU DANS LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Un nouveau chapitre s'écrit pour Alain CAYLA



Incontournable au fonctionnement de la Communauté de Communes, Alain CAYLA a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1^{er} avril 2020.

Entré à la mairie de Rignac le 1^{er} août 1978, il s'occupe également du SIVOM porteur de plusieurs projets importants : le Collège Public, les locaux d'hébergement du Lycée de Rignac, le Foyer Marie Gouyen et celui d'Auzits...

Dès 1995, il se consacre auprès des élus à la création de la Communauté de communes du Pays Rignacois qui se substitue au SIVOM le 1^{er} janvier 1996. Alain CAYLA devient le Directeur de cette structure qui au démarrage compte 5 salariés. Rapidement les effectifs augmen-

tent par le transfert des personnels des écoles à la Communauté de Communes. Sa carrière s'est enrichie au gré des compétences qui ont été transférées à la Communauté d'années en années : sport (piscine, stade communautaire, gymnases...), médiathèque, Office de Tourisme, création et développement des services enfance jeunesse (multi accueil, crèche, relais assistantes maternelles, centre de loisirs), portage des repas.

Son expertise pour accompagner le développement de la Communauté de Communes et ses projets, sa disponibilité auprès des élus, son écoute bienveillante une empreinte profonde sur l'ensemble de la Communauté.

Nous lui souhaitons plein de belles choses à l'aube où commence ce nouveau chapitre de vie. Bonne retraite Alain !

Un nouveau chapitre s'écrit aussi pour Monique PORTIE

A l'école d'Auzits depuis 1980, Mo-

nique PORTIE a intégré la Communauté de Communes en 1997 par le transfert de la compétence école.

Passionnée par son métier d'ATSEM, toujours disponible auprès des enfants mais aussi des enseignants et des élus, Monique a su évoluer tout au long de sa carrière au sein de l'école. Nul doute qu'elle aura marqué les esprits de nombreuses personnes.

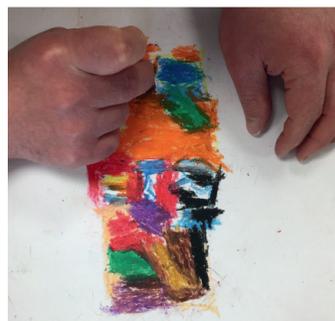
Désormais, elle profite de sa retraite qui, d'après nos échos, est bien remplie !

Une nouvelle équipe

Hélène CLERGUE remplace Alain CAYLA à la direction de la Communauté de Communes. Le pôle ressources humaines, petite enfance et école est sous la responsabilité de Florence ECHE en remplacement de Suzette BAYOL (retraite depuis mai 2019). Marion BARLAUD et Florence BOUYSSOU ont intégré l'équipe pour se consacrer à la partie comptabilité et secrétariat.

CULTURE ET LIEN SOCIAL

Hissez les couleurs



foyer, travailler sur un projet commun et exprimer leur créativité. Ce fut pour elles une belle opportunité de participer à la vie sociale du territoire tout en gagnant de la reconnaissance. La finalité est la restitution des œuvres sur de grandes bâches, "une galerie à ciel ouvert", qui seront ensuite exposées sur les murs et les places de village de la Communauté de Communes.

L'inauguration prévue au mois d'octobre est reportée à une date ultérieure en raison de la crise sanitaire actuelle.

Calendriers 2021 des Sapeurs-Pompiers

Dans ce contexte actuel de crise sanitaire, nos sapeurs-pompiers déposeront le calendrier 2021 dans votre boîte aux lettres avec un courrier vous précisant les différentes possibilités pour faire un don à l'Amicale des sapeurs-pompiers de Rignac.

- soit dans une urne, placée dans chaque mairie de la communauté et du secteur ;
- soit par courrier, dans l'enveloppe T, chèque à l'ordre de l'Amicale des SP de Rignac ;

- soit par virement bancaire, RIB sur le courrier ;
- soit par une cagnotte en ligne, lien sur le courrier.

Ces dons servent à financer les différentes actions sociales (adhésions, assurances, œuvre des pupilles, ...) et diverses animations (arbre de Noël, Ste Barbe, ...).

L'ensemble des sapeurs-pompiers pays rignacois, vous remercie de votre don, et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et leurs meilleurs vœux pour 2021.



ÉCOLE, PETITE ENFANCE, VIE SOCIALE

La crise sanitaire

La rentrée 2020-2021 s'est globalement bien passée dans le respect des gestes barrières. En revanche dès la rentrée de Toussaint, le protocole sanitaire établi par l'Éducation Nationale a été renforcé en limitant le brassage des élèves et surtout avec le port du masque obligatoire pour tous les enfants dès 6 ans. La désinfection a, quant à elle, été renforcée.

Toutes ces mesures sanitaires impliquent une large mobilisation du personnel de la Communauté de Communes au service des écoles afin d'assurer la sécurité de nos enfants.

École numérique innovante

Depuis la rentrée scolaire, toutes les écoles de notre Communauté ont été dotées de tablettes et ordinateurs dans le cadre de l'École Numérique Innovante en accord avec l'ensemble des directeurs d'école. Cette opération a pu bénéficier d'une subvention à hauteur de 50% du montant total des dépenses accordée par l'Éducation Nationale.



Le Petit Gibus

La Communauté de Communes du Pays Rignacois en collaboration avec l'Association des Maires de France va doter toutes les classes de CM1 et CM2 du territoire (écoles publiques et privées) ainsi que l'école de Roussennac (en regroupement avec Bournazel) d'un outil pédagogique : « le Petit Gibus ». Cette revue trimestrielle aborde des thématiques variées comme le vivre ensemble, l'environnement, la santé, la citoyenneté. Elle sera distribuée par chaque maire dans son ou ses écoles.

Les trois thèmes retenus pour l'année scolaire 2020/2021 :

- Novembre 2020 : Santé et hygiène de vie.
- Février 2021 : A la découverte de ma commune et de notre communauté de communes.
- Mai 2021 : « Mon environnement, j'y tiens ».

Il est envisagé des moments d'échanges autour de ces thèmes entre les élus et les élèves délégués qui seront désignés dans chaque classe.

La Convention Territoriale Globale (CTG)

La Convention Territoriale Globale va remplacer le contrat enfance jeunesse signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron qui est arrivé à échéance le 31 décembre 2019. La CTG est un projet social de territoire qui se concrétise par la signature d'un accord entre la CAF et la collectivité.

Elle doit s'appuyer sur un diagnostic du territoire et définir un plan d'action. Pour ce faire un comité de pilotage et un comité technique ont été mis en place.

Le domaine retenu sur le territoire de la Communauté des communes du Pays Rignacois est celui des services aux familles sur l'axe petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accompagnement à la scolarité.

Par la suite, d'autres thématiques pourraient être intégrées dans le projet social de territoire.

Le Réseau Cause Commune accompagne la collectivité pour la mise en place de cette convention.

peuvent jouer et participer à des activités d'éveil, une salle de sieste, un coin pour le change... bref, tout est réuni pour que chacun y passe un agréable moment ! Pour rappel, ce lieu est ouvert gratuitement les mardis et vendredis de 9h à 12h pour les assistantes maternelles. Le vendredi matin, les parents qui le souhaitent peuvent s'y rendre pour profiter de cet espace d'échanges. Enfin, une permanence est organisée les mardis et vendredis de 13h30 à 16h30 pour soutenir les parents et/ou professionnel(le)s dans leurs démarches administratives concernant les modes de garde.



Pour de plus amples renseignements, contactez :

Mme Corinne BOUSQUET
T. 06 78 70 26 52

Le RAM accueille un fois par mois une permanence de la PMI pour la consultation de nourrissons.

Pass numérique

De nos jours, bon nombre de personnes ne sont pas autonomes ou à l'aise face à l'outil informatique. Or, de plus en plus de démarches se font par le biais du numérique : gérer son compte bancaire, envoyer des courriers électroniques, effectuer des démarches en ligne, etc...

Fort de ce constat, le Conseil Départemental met en place le « pass numérique » : un chéquier de 10 pass de 10 € permettant d'accéder à des formations gratuites.

Au mois de janvier, débutera la première session comportant 3 jours de formation (11, 18 et 25 janvier) dispensée par le GRETA, au sein de la Médiathèque du Pays Rignacois.

D'autres sessions sont prévues en mars, mai, septembre et novembre 2021.

Pour de plus amples renseignements, contactez :

M. Gilles MAZARS
T. 05 65 80 20 81

ENVIRONNEMENT / VOIRIE

Je trie mes ordures

Le SYDOM (Syndicat Départemental des Ordures Ménagères) a réalisé une caractérisation des ordures ménagères résiduelles sur l'ensemble du département et par la Communauté de Communes.

Les ordures ménagères résiduelles sont les déchets produits par le foyer au quotidien et jetées à la poubelle.

Ce sont en Aveyron, 62 000 T soit 232 kg/habitant de déchets que l'on trouve dans la poubelle noire.

Ce volume peut diminuer, il suffit de trier correctement.

Parmi les ordures ménagères, certaines peuvent être recyclées

Je jette dans le sac jaune :

- Les bouteilles et les flaconnages en plastiques ;
- Les briques alimentaires et les emballages cartons ;
- Les emballages métalliques ;
- Les sacs et les suremballages plastiques ;

- Les journaux, magazines, revues, enveloppes.

Le verre, dans la colonne spécifique :

- Bouteilles, flacons, pots ;

Ne pas y mettre le verre de table, vitre, miroir (déchèterie).

Pensez au compostage pour :

- Les déchets organiques de ma cuisine (épluchures, coquilles d'œufs, ...);
- Les déchets de ma maison (essuie-tout, cendres, plantes, ...).
- Les déchets verts de mon jardin.

Je trie et je vais à la déchèterie pour :

- Les meubles ;
- L'électroménager ;
- Les cartons (pliés) ;
- Le bois ;
- Le métal ;
- Les déchets verts (si pas de compostage chez soi) ;
- Les encombrants ou tout-venant.

Je jette dans le sac noir :

- Tous les déchets qui ne sont pas recyclables ou valorisables

Au 2^e semestre 2021, une extension des consignes va simplifier ce geste et améliorer le tri des emballages recyclables sur l'ensemble du département de l'Aveyron.

Une communication départementale sera réalisée par le SYDOM.

Livret des consignes de tri disponible en mairie ou sur www.sydom-aveyron.com
Tél. 05 65 64 46 02

Heures d'ouverture

Heures d'hiver :

- du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00.
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Heures d'été :

- du lundi au vendredi de 15h00 à 18h00.
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

ENSEMBLE RESPECTONS QUELQUES CONSIGNES



Collecte des sacs :

- En porte à porte, les sacs doivent être sortis, uniquement le matin de la collecte.

En container, veillez à ne pas mélanger les sacs :

- Ordures ménagères (sac noir) dans les bacs à couvercle marron,
- Tri sélectif (sac jaune) dans les bacs à couvercle jaune.
- RAPPEL : Aucun déchet en vrac dans les containers.
- Pas de tonte dans les sacs noirs, destination déchèterie.

- Ne pas déposer des encombrants (cartons, ferrailles, meubles, électro-ménagers, ...) aux emplacements des containers. Il faut les amener en déchèterie.

Déchèterie :

- RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI DONNÉES PAR LE GARDIEN DE LA DÉCHÈTERIE. Les erreurs de tri, (produit dans la mauvaise benne) entraînent des pénalités lors du traitement chez nos prestataires.
- RESPECTER LE GARDIEN, régulièrement il reçoit des remontrances par des usagers, suivi du refus de tri.
- Le nombre de véhicule sur les quais de la déchèterie est limité, pour une sécurité de tous et pour de meilleurs conseils de tri à l'usager.
- Gagner du temps en pré-triant les déchets à domicile (bac à cartons, à papiers, à plastiques, à verre, ...).
- Respecter les horaires, fermeture à 17h00, dernier véhicule entrant à 16h45.

La voirie

Rappelons qu'une part importante du budget d'investissement est affectée chaque année à la modernisation et à l'entretien du réseau des voies communales sur l'ensemble du territoire communautaire. Ces travaux concernent également la rénovation d'ouvrages d'art.

En 2019, le renouvellement des revêtements de chaussées a été réalisé sur 18 kilomètres, répartis sur l'ensemble du territoire. Un mur de soutènement dans les ruelles de Belcastel a été réalisé ainsi que le renforcement d'un ouvrage d'art sur la commune d'Anglars-Saint-Félix.